

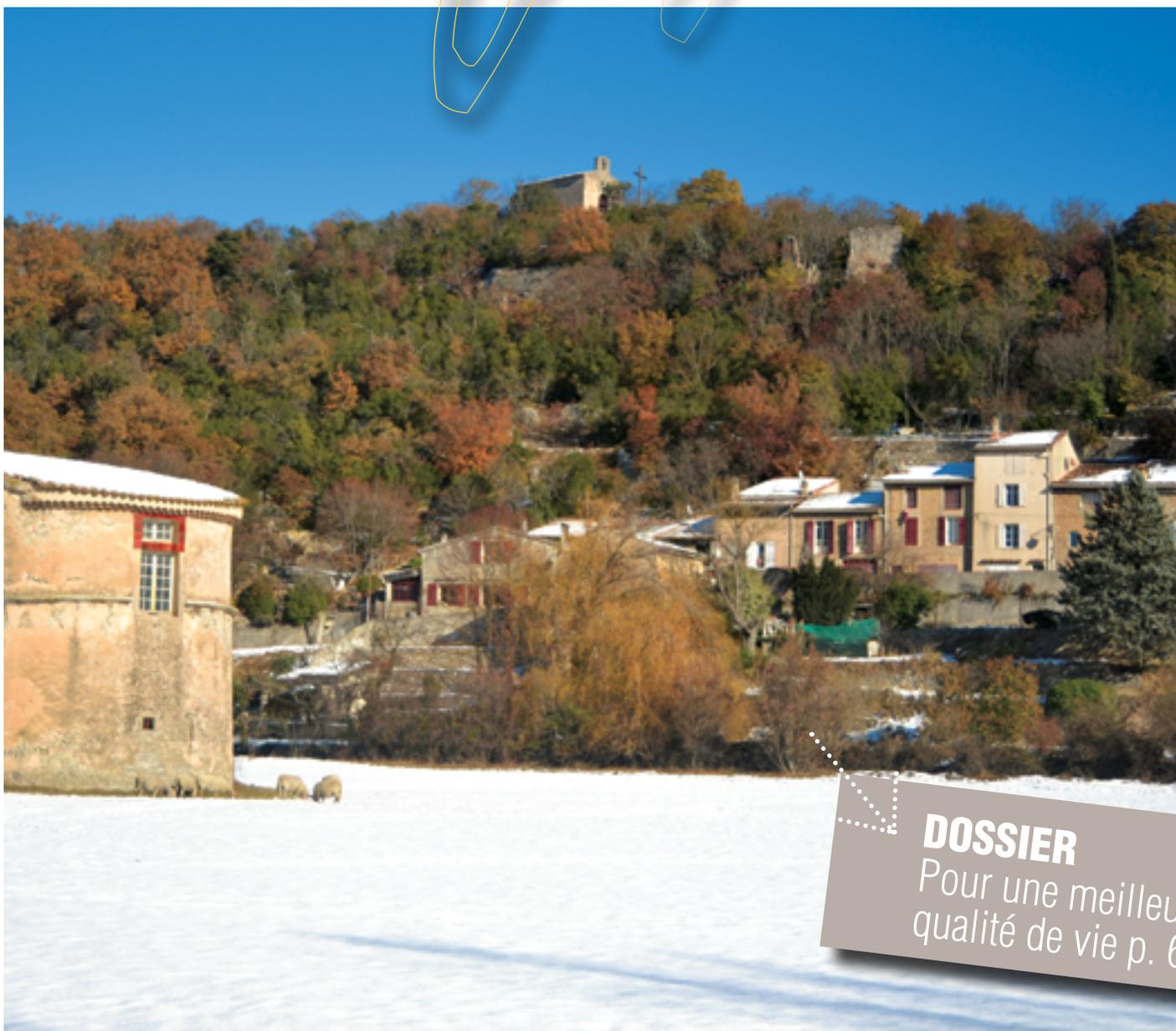


www.mairie-bras.fr

N°34 Le journal de

Janvier / Février / Mars 2018

Bras



DOSSIER

Pour une meilleure
qualité de vie p. 6-7

EN BREF

Inscriptions spontanées
pour la Chandeleur
p. 2

CULTURE

Le cinéma : quelles
solutions ?
p. 5

VIE LOCALE

Participation
citoyenne
p. 8



Opération jardinage - 22 octobre



Halloween - 31 octobre



La nouvelle place Notre-Dame



Illuminations au rond-point de l'école

En bref.....



INSCRIPTIONS SPONTANÉES POUR LE REPAS DE CHANDELEUR DU CCAS CETTE ANNÉE !

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, l'année 2018 sera pleine de changements pour nos aînés de plus de 70 ans.

Plus de colis de Chandeleur mais deux occasions différentes pour nous retrouver à la salle des fêtes :

- ❖ le 11 février 2018 aura lieu notre repas traditionnel de Chandeleur,
- ❖ et notez dès à présent le 6 octobre 2018, notre premier rendez-vous goûter-théâtre.

Autre changement : nous n'enverrons plus d'invitation personnalisée.

Nous diffuserons des avis par affiches et flyers dans les lieux de vie du village que vous côtoyez

habituellement : pharmacie, boulangerie, Utile, mairie, coiffeuse, salle des fêtes,... Soyez donc attentifs aux informations qui circulent pour ne pas manquer ces occasions festives !

Sachez déjà que pour le repas de Chandeleur du 11 février 2018, nous invitons toutes les personnes de plus de 70 ans et leur conjoint ou compagnon à se présenter spontanément dès le mois de janvier à l'accueil de la mairie pour s'inscrire. Si vous êtes nouvel habitant, veuillez présenter un justificatif de domicile.

DERNIER DÉLAI D'INSCRIPTION : LUNDI 5 FÉVRIER 2018 !



Édito

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année. J'ai une pensée toute particulière pour les personnes seules, dans la difficulté, ou frappées par la maladie ou le deuil. Je

leur exprime toute ma fraternité et sympathie.

Être élu, c'est affirmer des choix qui permettront à chacun de mieux vivre au sein de la communauté. C'est aussi être représentant de l'intérêt général en œuvrant pour le développement de la commune et le bien être de tous, souvent au détriment de vies personnelles.

Ainsi je formule également des vœux de partage, de convivialité et de solidarité entre nous tous.

Cette fin d'année 2017 a été marquée par l'épisode neigeux. Bien que préparés, nous avons rencontré des difficultés face à l'ampleur du phénomène. La plupart d'entre vous ont su faire preuve de patience et de solidarité et nous les remercions d'avoir spontanément proposé leur aide, aussi nous aurions souhaité que ces initiatives se généralisent.

Soyez certains que nous travaillons constamment à l'amélioration de votre cadre de vie.

D'une part, par le développement des manifestations qui favorisent le lien tout en soutenant activement notre économie locale.

D'autre part en vous permettant de bénéficier de nouveaux espaces publics : le futur relais des chasseurs pour lequel nous avons obtenu 80% de subvention pour construire un espace de solidarité, de culture et de partage ! Mais aussi l'espace « sport nature » sur le site des Candouliers dont les travaux devraient débuter 2nd trimestre 2018.

Enfin pour rester à votre écoute, dès le printemps 2018, nous viendrons au plus près de vous recueillir vos observations lors de rencontres de comités de quartier.

Je vous renouvelle tous mes vœux et passons ensemble une excellente année 2018 !

Franck Péro

Maire de Bras

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 34
édité par le village de Bras à 1350 exemplaires,
Directeur de la publication : Franck PERO
Rédactrice en chef : Aude BESSIERE
Conception : service communication
Ont participé à ce numéro : Aude BESSIERE, Anne COUPLEZ,
Dominique DE PUYDT, Jérémy MESSAOUDI, Franck PERO,
Jean-Pierre RIVIER, Mme DELAHAYAE, M. MAGNE, la classe de
CM2, les services municipaux et les associations de Bras
Crédits photos et illustrations :
Freepik, Pixabay, Jean-Pierre Rivier,
Imprimeur : Action Sud Marketing, 83170 Brignoles



LE PACS EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie.

Pour vous pacser à Bras :

Veuillez prendre rendez-vous au 04 94 37 23 40 ou par mail à secretariat@mairie-bras.fr

Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux suivants :

- ❖ Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02) ;
- ❖ Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- ❖ Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
 - ❖ Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

(des pièces complémentaires peuvent être demandées suivant les situations)

Toutes les informations, démarches et formulaires sur : www.service-public.fr

PERMIS & CARTES GRISES LES NOUVELLES PROCÉDURES

Désormais les démarches administratives pour les permis et cartes grises ne se font plus en préfecture mais sur la plateforme en ligne de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr

Besoin d'aide ? La préfecture du Var et la sous-préfecture de Draguignan proposent un accompagnement personnalisé via un point numérique équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner pour vous guider et vous permettre de gagner en autonomie avec les télé-procédures.

La Maison de Services Au Public (MSAP) de Barjols vous accueille également du lundi au vendredi pour vous aider dans vos démarches
(261 route de Tavernes)
tel : 04 94 77 10 08

Un problème ? Appelez le numéro dédié de l'ANTS : 3400

INITIATIVES LOCALES

Afin de contribuer au développement économique, nous continuons de vous présenter dans cette rubrique les nouvelles initiatives des habitants de la commune. Vous avez une idée, un projet ? Vous développez un nouveau service ? Faites-le savoir !



RECHERCHE DE LOCAUX POUR LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE MONTESSORI

"L'association *Graines d'étoiles* a vu le jour afin de permettre la création d'une école Montessori, où les enfants peuvent vivre des apprentissages autonomes, qui font sens pour eux."

► L'école a prévu d'accueillir des enfants de 4 à 9 ans pour la première année et ouvrirait ses portes à des enfants plus âgés par la suite. Mais à ce jour, l'association recherche des locaux à Bras (ou dans les communes avoisinantes), d'une surface de +/- 200 m², de plain-pied, avec un terrain d'environ 1000 m², à louer, ou éventuellement à acheter : villa, bien à réhabiliter, partage d'une grande demeure, etc. Toute proposition sera étudiée.

**Contact : Eloïse DELAHAYE - Téléphone : 06.5000.1055 - contact@grainesdetoiles.fr
Plus d'infos : www.grainesdetoiles.fr**



EN ROUTE VERS LE PERMIS !

Tu as décidé d'apprendre à conduire et de passer ton permis? Super ! Mais avant d'être libre sur la route, tu dois décrocher le précieux sésame : le fameux permis...

David Magne, moniteur auto/moto passionné et habitant de Bras, a souhaité rédiger un guide à destination des futurs automobilistes. Le livre "En route vers le permis" est né du besoin de transmettre ce que lui ont apporté 25 années de conduite et 3 années d'enseignement. Il y délivre les principes de base de la conduite, sensibilise sur l'importance primordiale du travail du regard, sur la gestion du stress qui vient parasiter (trop) souvent la formation ...

Aussi, des astuces et conseils sont donnés pour savoir au plus tôt ce que l'inspecteur attend et pour acquérir un savoir-faire qui aidera à devenir un automobiliste ou un motard responsable avec un bon niveau de conduite. Enfin, ce livre, est un moyen d'optimiser sa formation et de faire du bien à son porte-monnaie !

M. Magne est également formateur indépendant et va prochainement publier des tutos sur youtube.

Pour commander son livre contactez-le au 06 58 90 45 84.

MARCHÉ DE NOËL

Lors du marché de Noël du 10 décembre dernier, c'est dans une ambiance pluvieuse que plus de 30 exposants, majoritairement des créateurs locaux, étaient présents pour vous présenter leurs produits : décorations de Noël, bijoux, articles de fête, produits du terroir et fabrications artisanales.



L'occasion pour tous de trouver à coup sûr des idées de cadeaux originales, de quoi habiller son sapin ou régaler ses papilles.

Ayant tous prié la pluie depuis ces longs mois de sécheresse, voilà qu'elle est venue gâcher la fête ! Mais ne nous plaignons pas... Malgré l'obligation d'écourter la manifestation et d'annuler les animations initialement prévues pour les plus jeunes (balades en calèche organisées par l'association *Les Écuries de Chaco*, le stand photo du Père Noël, les châteaux gonflables) ; les enfants ont tout de même pu se réfugier dans le cinéma pour profiter du concours de Mario Kart et de la séance de cinéma offerte !

Nous remercions tous les participants pour leur forte mobilisation en dépit des conditions difficiles et nous espérons que l'édition 2018 pourra bénéficier d'une météo plus clémente !

Dans l'attente nous vous réservons quelques belles journées festives avec le Carnaval samedi 10 mars prochain et un autre rendez-vous pour les créateurs et artisans le 13 juillet, avec un marché nocturne et l'incontournable bal ! ■



« ARRÊTONS DE TOURNER EN ROND AUTOUR DU CINÉMA »



Depuis le départ de notre exploitant, pour raison de santé...et d'âge, nous n'avons pu trouver de remplaçant, car la petite salle de Bras n'est pas « rentable » ! Désormais, la tâche la plus importante est d'obtenir un nouvel agrément de la part C.N.C. (Centre National du Cinéma) nous autorisant à

diffuser des films commerciaux. Son obtention n'est pas aussi évidente, mais nous étudions toutes possibilités.

Puis, il nous faudra trouver une structure ou une personne se chargeant de l'exploitation de la salle (programmation, chargement des films, projection, comptabilité...). Bien entendu, cette prestation aura un coût !

Un groupe de travail s'est constitué pour étudier les différentes possibilités et faire avancer ce dossier. Il est composé de membres du Conseil des Sages, d'un responsable de *l'Arrimage* et de représentants de la mairie.

Notre volonté : proposer 2 à 3 séances par semaine réparties de manière à satisfaire le plus grand nombre, offrir aux « Rives du Cauron » la possibilité de choisir 2 films par mois, par exemple, étant diffusés dans la journée (sans oublier les ciné-débats, séances de ciné-club de *l'Arrimage*, et autres projections...).

Nous vous tiendrons informés des possibilités choisies pour la future reprise de notre cinéma. ■



DOSSIER

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Nous avons à cœur d'améliorer la qualité de vie dans notre village et avons mis en place une politique globale nous permettant d'atteindre cet objectif. Le maintien d'un service public de proximité et la création de nouveaux espaces de vie nous semblent essentiels et l'équipe municipale s'y consacre pleinement. (Retrouvez en détail l'ensemble des projets réalisés ou en cours dans le précédent journal "dossier mi-mandat").

La qualité de vie se construit par des actions simples mais déterminantes sur notre confort quotidien. Bien vivre à Bras impose des espaces propres et entretenus ainsi que le respect des lieux que nous partageons.

ENTRETIEN COURANT ET PROPRETÉ DU VILLAGE :

Afin de mieux structurer les interventions et mettre en place un planning régulier d'entretien des espaces publics, l'équipe technique a été réorganisée sous la responsabilité d'un encadrant en poste depuis 18 mois. Il nous paraît important de vous détailler leurs principales missions :

- **Entretien des rues du centre village** : le balayage mécanique à lieu chaque semaine à raison de 3 jours et demi. Il est complété manuellement par les agents. → 1274 heures / an
- **Nettoyage du cimetière** : 2 agents tous les mercredis matin. → 416 heures / an
- **Entretien du groupe scolaire** : tous les mercredis après-midi le service technique procède aux petites réparations sollicitées par les enseignants. Le temps des vacances scolaires est mis à profit pour effectuer des réparations plus importantes. → 360 heures / an
- **Entretien des arbres** : en complément des platanes bordant les départementales et entretenus par la direction des routes, nous avons en charge l'entretien de 80 autres arbres. À l'automne, 2 agents passent l'équivalent de 1 mois de travail pour ramasser et aspirer les feuilles. → 260 heures / an
- **Le stade de foot** : la tonte du stade et de ses abords ainsi que des travaux d'entretien régulier sont nécessaires pour accompagner la dynamique du club de foot. → 150 heures / an

- **Skate-park** : ce site très fréquenté par les enfants nécessite une attention particulière. Actuellement, l'équipe s'y consacre 1 demi-journée par semaine. → 208 heures / an
- **La voirie** : Bras c'est plus de 60 km de voiries et chemins communaux à entretenir. En complément, le débroussaillage réglementaire mobilise 1 agent avec l'épareuse durant 2 mois entiers. → 250 heures / an

C'est finalement plus de 3 000 heures de travail par an qui sont affectées au programme d'entretien et de propreté du village **soit 40% du temps de travail des agents municipaux.**

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :

Nous avons initié une démarche d'embellissement et de fleurissement sur l'ensemble de la commune, ce qui représente un investissement de 4 000 € par an pour l'achat de matériel et de fleurs. L'arrosage, à raison d'un jour et demi par semaine, mobilise un agent et un véhicule. Le financement de l'opération façades et les investissements dans la valorisation du patrimoine bâti et naturel contribuent également à cette politique.



« Mon village je l'aime propre. Cela dépend aussi de moi »

LUTTE CONTRE LES INCIVISMES :

Si nous voulons que la vie soit agréable dans notre commune, il est indispensable que chacun respecte certaines règles d'intérêt général.

Animaux

La divagation des animaux est interdite. Les chiens ne doivent pas souiller les espaces publics par leurs excréments ni gêner les voisins par leurs aboiements.

Dépôts

Les dépôts sauvages d'ordures et de gravats sont interdits partout et même à côté des poubelles ! La déchetterie de Bras est à votre disposition.

Vitesse et stationnement :

La règle nationale est de 50km/h en agglomération. Les rues Henri Fabre, Jean Jaurès, Octave Gérard et le chemin du Val à St-Maximin sont limitées à 30km/h. La circulation dans la commune doit tenir compte de la présence de piétons et notamment des enfants qui se déplacent à pied ou en vélo.

La circulation à Bras est très souvent entravée par des véhicules mal stationnés : respectons le code de la route. Il est interdit de stationner à moins de 50m d'un carrefour ou dans un virage et de stationner en bilatéral.

Le coût de l'incivisme pour la commune :

- Nettoyage des dépôts sauvages : 2 demi-journées / semaine à 2 agents + 1 camion
- Nettoyage des tags : 2 semaines par an à 2 agents + coût de la peinture
- Diverses réparations (mobiliers cassés, lavoir, etc...) 2 semaines par an à 2 agents
- Collecte des déchets déposés dans les espaces naturels : 2 jours / mois à 3 agents

L'INCIVISME IMPACTE FORTEMENT LA PROPRIÉTÉ DU VILLAGE MALGRÉ LES PASSAGES RÉPÉTÉS DES ÉQUIPES TECHNIQUES, DONNANT LA SENSATION D'UN VILLAGE NON ENTRETENU.

Coût pour le service technique :

- 2400 heures par an soit 48 000€ par an
- 3000€ pour réparation des dégradations
- 4500€ pour le coût de fonctionnement des véhicules

Coût pour la police municipale :

- rapports d'infractions (déchets) : 200h
- lutte contre l'incivisme (stationnement, comportement, etc.) : 800h
- exploitation de la vidéo protection : 200h
- au total 1200h par an soit 24 000€ / an
- 1000€ : coût de fonctionnement du véhicule

LES SANCTIONS NATIONALES :

La réparation financière et une contravention dont voici les montants maximum :

- 180 € : jet de détritus ou de mégots, ainsi que la miction sur la voie publique
- de 450 € à 750 € : dépôt sauvage de déchets ou encombrants - A savoir : si vous avez utilisé votre véhicule pour les transporter, vous risquez jusqu'à 1 500 € d'amende !
- 450 € : déjections canines non ramassées



« *Dehors c'est aussi chez moi.* »

ET LES DISPOSITIFS À BRAS :

- Un système de vidéo protection qui joue un rôle de dissuasion et permet d'identifier les auteurs des différentes incivilités
- Un partenariat avec le tribunal pour la mise en place des travaux d'intérêts généraux. Ce sont 4 personnes qui ont déjà été condamnées à la réalisation de travaux au profit de la collectivité.
- Par délibération, le vote d'un tarif afin de facturer forfaitairement le temps passé par les services municipaux pour le ramassage des déchets sauvages. Un montant minimum de 130 € est facturé à l'administré déposant un quelconque déchet en dehors d'une poubelle !

LE COÛT TOTAL DES INCIVILITÉS EST DE 3 600 HEURES DE TRAVAIL ET 80 500 € DE CHARGES SOIT 9% DES RECETTES DE L'IMPOSITION !

Nous évoluons tous dans l'espace public et partageons un cadre de vie qu'il nous appartient de préserver. Il en va de notre qualité de vie à tous, mais aussi de l'attractivité économique de notre village. **Dans la rue, dans un lieu public, sachons faire preuve de civisme pour respecter la propreté des lieux, qui n'est pas seulement l'affaire de la collectivité, en charge de leur nettoyage, mais bel et bien l'affaire de tous !** ■



PARTICIPATION CITOYENNE, UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR BRAS

L'ensemble de l'équipe municipale a le désir de mettre en place un dispositif permettant de sécuriser le village contre les incivismes répétés. Après la mise en place du système « Voisins Vigilants », nous avons fait le choix, en accord avec la gendarmerie, de mettre en place le « dispositif de participation citoyenne ».

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de faits particuliers. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre mais complète les actions de prévention déjà mises en place, et vous assure d'éviter des dérives indésirables.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Pour mettre en place cette démarche, la mairie a besoin de personnes référentes sur l'ensemble des quartiers de la commune.

C'est pourquoi nous allons créer des comités de quartier.

Nous sommes en train de définir les zones qui vous seront communiquées lors du prochain journal. **Si toutefois vous êtes d'ores et déjà intéressé pour représenter votre quartier nous vous invitons à vous rapprocher de la police municipale (04 94 37 23 41 ou police@mairie-bras.fr).**

Profitant de l'opportunité d'entrer ainsi en contact avec tous les habitants, nous avons décidé d'élargir cette démarche afin de la rendre utile pour tous. Nous avons donc l'intention de vous réunir quartier par quartier pour prendre connaissance des problématiques éventuelles rencontrées sur votre secteur.

Les nouveaux comités de quartiers auront pour vocation d'entretenir le lien entre voisins, de faire le point régulier sur vos besoins par quartier, de susciter la solidarité et la vigilance de chacun pour rendre notre environnement plus agréable !

Un rendez-vous à noter : la gendarmerie viendra nous présenter le dispositif lors d'une réunion publique, nous vous informerons de la date prochainement.

En comptant sur votre présence, la sécurité est l'affaire de tous ! ■



PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PROVENCE VERTE

Dans le cadre du programme d'amélioration de l'habitat, le dispositif d'aides est toujours en cours pour favoriser la réalisation de travaux d'amélioration.

Vous pouvez obtenir des subventions de l'ANAH (agence nationale de l'habitat), de la communauté d'agglomération, de la région et du conseil départemental sous certaines conditions et selon le statut d'occupation de votre logement. Toutes ces aides sont cumulables.

Les bénéficiaires

Les propriétaires occupants :

- Sous conditions de ressources
- Engagement d'occupation du logement à titre de résidence principale pendant une durée de 6 ans.

Les propriétaires bailleurs :

- Engagement de conventionner le logement avec l'ANAH pendant une durée de 9 ans.
- Le loyer ne peut excéder un loyer maximal fixé par l'ANAH.
- Le propriétaire s'engage à louer à des ménages dont les revenus sont inférieurs à un plafond de ressources.



À Bras, monsieur et madame A ont bénéficié de travaux d'amélioration des performances énergétiques, le projet a été financé à hauteur de 97% par les différents partenaires financiers ! Après travaux, le gain énergétique atteint est de 43%.

Les locaux concernés

- Les logements de plus de 15 ans occupés ou vacants
- Les logements locatifs créés dans les combles, remises...

Les travaux concernés

- Les travaux permettant de résoudre une situation d'insalubrité ou de dégradation très importante.
- Les travaux pour l'autonomie de la personne.
- Les travaux d'amélioration des performances énergétiques.
- Les travaux de transformation d'usage d'un local (propriétaire bailleur uniquement)

L'équipe Soliha Var est mise gratuitement à votre disposition pour définir avec vous un projet d'aménagement.

Contactez-les :

- Un conseiller technique vous recevra à la permanence tenue dans les locaux de la communauté d'agglomération à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume rue des poilus tous les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Un accueil à la carte peut vous être proposé.
- **Numéro Vert : 0 805 401 671**
- **Numéro standard SOLIHA : 04.94.22.65.85**
- **picccsbma@solihavar.fr**

Coût de l'opération		Subventions mobilisées	
Travaux	10 455.21 €	Subvention ANAH	4 724,00 €
		Prime FART ASE	945,00 €
		Subvention de la CA PROVENCE VERTE	1 417,20 €
		Subvention de la Région	708,60 €
		Subvention du Département	2 362,00 €
TOTAL TTC	10 455.21€	TOTAL TTC des aides octroyées	10 156,80 €

Apport personnel 298.41 €





Le Souvenir Français & l'école de Bras

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2017

Pour le 99^{ème} anniversaire de la guerre de 14 – 18, le *Souvenir français*, avec d'autres associations, a rendu hommage à ceux tombés au combat.



Les enfants de l'école de Bras ont, cette année, non seulement chanté la Marseillaise mais deux d'entre eux ont lu les lettres d'un petit garçon et d'une petite fille adressées à leur papa sur le front. Pas évident de vaincre le trac mais ils l'ont fait avec brio ! Ils ont ensuite écrit le récit de ce moment d'émotion en classe :

"Le 11 novembre nous sommes allés au monument aux morts de notre village. Nous avons chanté la Marseillaise et deux élèves ont lu des lettres d'anciens soldats (« les poilus ») ; d'autres ont déposé des fleurs.

On se souvient du 11 novembre parce que le 11 novembre 1918 c'est à dire le 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, l'Allemagne se rendait : c'est l'Armistice. C'est la fin de la première guerre mondiale.

Chaque 11 novembre nous rendons hommage aux hommes du village et de la région qui se sont battus pour que notre pays reste

libre. Des anciens combattants ont été décorés car ils avaient réalisé des gestes de bravoure pendant d'autres guerres.

Nous avons aussi chanté une autre Marseillaise qui était plus pacifique. Nous les élèves n'avons pas connu la guerre et on aimerait ne plus en connaître d'autres."

En octobre, les représentants du S.F. de Bras ont rencontré Mr. Carles, directeur de l'école, afin de renouer, sous l'égide de l'éducation nationale, avec la vocation pédagogique de l'association. Le rôle du comité est de transmettre le flambeau aux générations successives à travers l'histoire racontée aux plus jeunes.

Il y a de belles choses à faire ensemble !

Merci à la classe de CM2 de M. Doré pour sa participation !

Contact : Mme Anne Schmidt - 04 94 59 14 67 - anne-frederique.schmidt@orange.fr



UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Dans le cadre de la sensibilisation au handicap, le mercredi 11 octobre, après l'entraînement et le goûter, l'Association Valentin Haüy (AVH), au service des déficients visuels, a présenté à la jeune section des footballeurs de Bras (AESB), les aides au déplacement pour les personnes malvoyantes et non voyantes. Nos jeunes sportifs ont ainsi pu assister à un parcours effectué avec l'accompagnement d'un chien-guide, ou à l'aide d'une canne blanche.

Pascal Veillet, président de l'association Handibou, lui-même paraplégique, sportif de niveau national en course, a présenté la collecte des bouchons en plastique, pour le recyclage et la protection de la nature. Grâce à cette récupération, l'association vient en aide à de nombreux handicapés, par le financement de matériel adapté.

Pascal Veillet a d'ailleurs annoncé officiellement le financement d'un tandem, d'une valeur de 3000 €, pour l'AVH Provence Verte, à Bras, grâce à la collecte de plus de 20 tonnes de bouchons (soit 20 millions d'unités).

Le président d'Handibou est reparti avec une belle cargaison de bouchons, collectée par les Brassois. Une sensibilisation donc fort bien réussie !

Contact : Alfred Duchi - 06 84 96 76 18 – correspondance.bras@avh.asso.fr - www.avh.asso.fr

État civil

NAISSANCES

■ RAJCHERT Victoria née le 9 octobre de RAJCHERT Bartosz et ZARCZYNSKA Agnieszka ■ CROS Corentin né le 11 octobre de CROS Christophe et FIKET Coralie ■ EL HELOU Alice née le 17 octobre de EL HELOU Fouad et SANSANO Julie ■ DUNEUFGERMAIN Naomi et Inaya nées le 16 octobre de DUNEUFGERMAIN Mathias et PELTIER Alyson ■



MARIAGES

■ GAZAN Patrick et DAL MORO Séverine le 7 octobre ■ LABARÈRE Vincent et BOURGOIN Virginie le 4 novembre ■ GATUSO Jean-Philippe et HEBERT Laura le 3 décembre ■



DÉCÈS

■ SABATIER Armand le 3 octobre ■ SIDHOUM Amar le 18 octobre ■ LOUIS Yvonne (épouse ROUCHER) le 26 octobre ■ GANGNOUX Annick le 7 novembre ■ TRIC Edmond le 9 novembre ■ TONI Angela le 13 novembre ■

Famille & Cie

STAGE BABY SITTING

L'association *Famille et Cie* a mis en place durant les vacances de la Toussaint un stage d'initiation au baby-sitting en direction des 16/25 ans.

Stage en partenariat avec la Maison de l'enfance de St-Maximin, l'accueil de loisirs de Bras, l'association ACVC Prévention de Hyères, les Apprentis d'Auteuil de Brignoles et enfin le Bureau Information Jeunesse de Brignoles.

Organisé sur 3 journées, il a permis d'aborder le développement de l'enfant, la prévention aux gestes d'urgences pédiatriques, une information sur les métiers de la petite enfance et enfin un temps d'observation au centre de loisirs maternel de Bras.

Nous remercions les jeunes filles, sérieuses et impliquées, qui ont pris sur leur temps de vacances afin d'améliorer la garde des enfants qui leur seront confiés.

UNE CHORALE FAMILIALE DÉMARRE À LA MI-JANVIER !

Ouverte aux adultes et enfants à partir de 7 ans, elle sera dirigée par une chef de chœur reconnue dans sa profession. Il n'est nul besoin de « savoir chanter » ni de lire la musique. A raison d'une heure et ½ toutes les deux semaines, le vendredi soir, le répertoire tournera autour de la chanson française. C'est avec plaisir que nous vous attendons, n'hésitez pas à vous informer.

Contact et inscriptions :
06 86 35 92 48 -
familleetcie83149@gmail.com

Foyer d'Education Permanente

NOUVEAU À BRAS

Dans le cadre du FEP, nous avons créé un atelier artistique pour adultes dont le fonctionnement repose sur une mutualisation des connaissances et l'expérience des participants. Il n'y a pas de cours dispensés par un professeur. Tous supports se côtoient : acrylique, pastel, huile... L'atelier fonctionne le lundi, de 14h à 17h.

Dans une ambiance conviviale, chacun dessine et peint à son rythme, stimulé par les conseils des autres participants.

Contacts : Mme Grillas 06 29 49 66 49 - Mme Berato 06 88 28 54 70

Viet Vu Dao club Hi-Vong

FEU D'ARTIFICE DE RÉCOMPENSES AU TOURNOI DE VELAUX !



Le 25 novembre 2017, 06h00 : 5 élèves de l'école Viet Vu Dao de Bras doivent se lever, alors que la majorité des Brassois dort encore. Il fait froid et encore nuit dehors, pourtant ils vont devoir être courageux et sortir du lit pour bien se préparer car une longue matinée les attend : RDV à 07h00 devant la salle des fêtes pour se rendre à Veloux (près de Vitrolles) à 08h00 pour participer à l'événement tant attendu, le 1^{er} tournoi international de la saison.

Arrivés à Veloux, les participants sont nombreux (plus de 80) et cela impressionne très vite nos 5 jeunes Brassois. Certains, un peu trop stressés, ne peuvent s'empêcher de se rassurer auprès de leur enseignant, Didier.

08h30 : après un bon échauffement général, le tournoi débute et tout s'enchaîne alors très vite devant les regards attentifs et encourageants des parents et amis, qui ne savent pas toujours où donner de la tête tant il y a d'ateliers différents, chacun démultiplié par catégorie d'âge : QUYENS (enchaînement de techniques), KHI DAO (manipulation d'arme au choix : nunchaku, bâtons, tri bâton, ...), combats et combats préparés.

Chacun de nos 5 participants, frères et sœurs d'arme, concourent dans des catégories différentes. Ils passent d'atelier en atelier, donnant le meilleur d'eux-mêmes. Ils combattent tour à tour faisant preuve de technicité, de respect et de fair-play.

13h00 : les résultats tombent. Le nom de BRAS raisonne dans presque toutes les catégories :

- ★ Julian PERO : médaillé de bronze - catégorie 6-8 ans
- ★ Mailys LECAS : médaillée d'argent - catégorie 9-10 ans
- ★ Lorenzo PERNICE : médaillé de bronze - catégorie 13-14 ans
 - ★ Delphine DEBARGE : médaillée d'or - catégorie 15-16 ans et 1^{ère} en KHI DAO avec remise d'une coupe
 - ★ Delphine DEBARGE et Lorenzo PERNICE : médaillés de bronze pour leur combat préparé, avec remise d'un trophée pour leur club.

Tous les Brassois présents et surtout nos jeunes ne peuvent contenir leur joie et leur fierté. Quel beau tournoi pour le club de Bras ! Le prochain aura lieu en mars à Miramas.

Contact : 06 32 98 24 34 - vvd.club.hyvong@free.fr

Agenda

JANVIER

- **Dimanche 7 à 15h - Un film en famille** - cinéma Le Cercle - Médiathèque (04 94 37 23 47)
- **Mardi 9 à 20h30 - Conférence** "Peut-on encore parler de sagesse aujourd'hui ?" - cinéma le Cercle, entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Samedi 13 à 18h - Présentation des vœux du maire et du conseil municipal** - salle des fêtes - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 16 à 20h30 - Conférence** "Visiter la cathédrale de Chartres avec Zundel" - cinéma le Cercle, entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Samedi 20 à 17h - Loto des Rives du Cauron** - salle des fêtes - *Rives du Cauron* (06 46 44 24 46)
- **Lundi 22 à 21h - Conseil municipal** - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Samedi 27 à 17h - Loto du FEP** - salle des fêtes - FEP (04 98 05 07 25)

FÉVRIER

- **Samedi 3 à 17h - Loto de la Paroisse** - salle des fêtes - Paroisse (06 30 07 58 20)
- **Dimanche 4 à 15h - Un film en famille** - cinéma Le Cercle - Médiathèque (04 94 37 23 47)
- **Mardi 6 à 20h30 - Conférence** "L'homme est-il la mesure de toute chose ou la crise de la vérité?" - cinéma le Cercle entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Vendredi 9 à 18h - Réunion publique : hébergements insolites, révision allégée du PLU** - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Dimanche 11 à 12h - Repas de la Chandeleur** - salle des Fêtes - *Inscriptions en mairie à partir de janvier* - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 13 à 20h30 - Conférence** "Le Fils Prodigue, évangile selon Rembrandt" - cinéma le Cercle - entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Samedi 17 à 14h - Nouvel an chinois** - défilé départ de la mairie, loto : salle des fêtes - *Viet vu Dao (club Hy Vong)* (06 32 98 24 34)
- **Lundi 19 à 21h - Conseil municipal** - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 20 à 20h30 - Conférence** "Les activités qui unifient l'existence humaine : penser, agir et faire" - cinéma le Cercle entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)

MARS

- **Samedi 3 à 17h - Loto et repas choucroute** - salle des Fêtes - *La BD en fête* (06 43 28 62 00)
- **Dimanche 4 à 15h - Un film en famille** - cinéma Le Cercle - Médiathèque (04 94 37 23 47)
- **Samedi 10 après-midi - Carnaval** - défilé dans le village et animations à la salle des fêtes - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 13 à 20h30 - Conférence** "Fra Angelico, entre Passion et Résurrection" - cinéma le Cercle - entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Dimanche 18 à 8h - Course VTT Cochon'duro** - départ salle des Fêtes - *Les Vieux Cochons Seillonnais* (06 58 04 58 90)
- **Lundi 19 à 18h - Cérémonie "mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc"** - monument aux morts - mairie (04 94 37 23 40) ■ **à 21h - Conseil municipal** - salle du conseil - Mairie (04 94 37 23 40)
- **Mardi 20 à 20h30 - Conférence** "l'existence de Dieu et la raison" - cinéma le Cercle - entrée libre - *Le Triomphe du Cœur* (06 81 41 93 14)
- **Samedi 24 à 19h30 - Soirée dansante** - salle des fêtes - *Bras initiatives* (04 94 78 59 84)
- **Samedi 31 à 17h - Loto des Rives du Cauron** - salle des fêtes - *Rives du Cauron* (06 46 44 24 46)

NUMÉROS DES SERVICES

MAIRIE 04 94 37 23 40
secretariat@mairie-bras.fr
Lundi au vendredi 8h-12h -
mardi et jeudi 8h-12h et 15h-18h -
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois 9h-12h

POLICE 04 94 37 23 41
police@mairie-bras.fr
Agents 06 14 43 19 66
06 14 43 08 47

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 06 18 35 17 30
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS 06 18 35 17 30
accueildeloisirs@mairie-bras.fr
Mercredi 7h30-18h30 et vacances scolaires
(sauf vacances de Noël)

MÉDIATHÈQUE 04 94 37 23 47
hbolla@mairie-bras.fr
Mardi au vendredi : 15h30-18h00 - samedi :
9h00-12h30

CCAS 04 89 67 07 43
Lundi 9h30-11h30 ou sur rendez-vous
mercredi après-midi ou vendredi matin

TECHNIQUE 06 23 04 07 24
ydanrey@mairie-bras.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOLE 04 98 05 12 99

CRÈCHE 06 71 05 80 00
Infos : www.maisonenfance.fr

DÉCHETTERIE 04 98 05 23 53
Infos : www.sived83.com

AGGLOMÉRATION
PROVENCE VERTE : 04 98 05 27 10

VÉOLIA 09 69 329 328
(Gestion de l'eau)

LA POSTE 04 94 69 94 15
Lundi au samedi de 8h30 à 11h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis 6 et 20 janvier - 3 et 17 février -
3 et 17 mars ; sans rendez-vous, un élu est
présent de 9h à 12h en mairie pour répondre
à vos questions. Pour les contacter :

Franck PERO, Maire - finances, écoles
fpero@mairie-bras.fr - sur rdvs

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales,
habitat, lien intergénérationnel
ddepuydt@mairie-bras.fr

Guy HERNANDEZ - Travaux, cérémonies
ghernandez@mairie-bras.fr

Anne COUPLEZ - Urbanisme
annecouplez@mairie-bras.fr

Aude BESSIERE - Communication,
développement économique et touristique
abessiere@mairie-bras.fr

Jérémy MESSAOUDI - Culture, fêtes,
jeunesse et sport - *jmessaoudi@mairie-bras.fr*

Jean-Pierre RIVIER - Associations, conseil
des sages - *jprivier@mairie-bras.fr*

